

EXTRAIT

BERNARD LEGRAS

Evangiles et Coran

Amour ou soumission ?

Préface d'Annie Laurent

Remerciements

Cet ouvrage est dédié à quatre femmes écrivaines :

En premier lieu, Annie Laurent qui m'a conseillé et a accepté d'écrire une préface.

Et en second lieu à trois amies auteures talentueuses :

Eurydice Reinert, poétesse, romancière et éditrice¹

Marie-Noël Paschal, romancière et journaliste

Ryoko Sekiguchi, poétesse et traductrice

Un grand merci à Daniel Oth pour ses conseils et ses remarques.

¹ Eurydice Reinert a édité plusieurs de mes ouvrages (Ed. Euryuniverse) (voir annexe VI).

Notations

Les versets coraniques sont écrits en abrégé ainsi :

Sr (pour sourate) suivi de son numéro puis le (ou les) verset(s).

Ainsi Sr2,228 correspond à la sourate 2 et au verset 228.

Pour les textes évangéliques, après le nom de l'évangéliste, vient, entre parenthèses, le chapitre puis le (ou les) verset(s).

Ainsi, Matthieu (6,8-13) signifie qu'il s'agit de l'Évangile de Saint Matthieu au chapitre 6, versets 8 à 13.

« La véritable nouveauté du Nouveau Testament ne consiste pas en des idées nouvelles, mais dans la figure même du Christ, qui donne chair et sang aux concepts — un réalisme inouï. Déjà dans l'Ancien Testament, la nouveauté biblique ne résidait pas seulement en des concepts, mais dans l'action imprévisible, et à certains égards inouïs, de Dieu. Cet agir de Dieu acquiert maintenant sa forme dramatique dans le fait que, en Jésus Christ, Dieu lui-même recherche la « brebis perdue », l'humanité souffrante et égarée. Quand Jésus, dans ses paraboles, parle du pasteur qui va à la recherche de la brebis perdue, de la femme qui cherche la drachme², du père qui va au-devant du fils prodigue et qui l'embrasse, il ne s'agit pas là seulement de paroles, mais de l'explication de son être même et de son agir. Dans sa mort sur la croix s'accomplit le retournement de Dieu contre lui-même, dans lequel il se donne pour relever l'homme et le sauver — tel est l'amour dans sa forme la plus radicale.

Le regard tourné vers le côté ouvert du Christ, dont parle Jean (cf. 19,37), comprend ce qui a été le point de départ de cette Encyclique « Dieu est amour » (1 Jean 4,8). C'est là que cette vérité peut être contemplée. Et, partant de là, on doit maintenant définir ce qu'est l'amour. A partir de ce regard, le chrétien trouve la route pour vivre et pour aimer. »

Benoît XVI³

² pièce d'argent.

³ *Deus caritas est*, 2006.

« Frères, n'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi. La Loi dit : *Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas*. Ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour. »

Saint Paul⁴

« Une première prise de conscience est nécessaire : le monde musulman, n'ayant pas la connaissance d'un Dieu qui aime chaque homme d'un amour infini, souffre dramatiquement de manque d'amour et de considération. Telle est la cause principale qui conduit certains de ses membres à des actions d'extrême violence ».

« En fait, tous les actes humains, publics et privés, même les plus intimes, sont appréciés à l'aune de la charia. [...] Le dieu de l'islam est donc le Législateur suprême. Il définit une fois pour toutes, *ne varietur*, le licite et l'illicite, ne laissant que très peu d'espace à la raison, à l'adaptation et à la conscience ».

Annie Laurent⁵

⁴ *Lettre aux Romains* 13, 8-10.

⁵ *L'Islam pour tous ceux qui veulent en parler, mais ne le connaissent pas encore*, Ed. Artège, 2017.

Sommaire

Préface d'Annie Laurent	8
Avant-propos	10
Introduction	14
I - La parole de Dieu chez les chrétiens	18
I-1 : Quelques notions concernant les Evangiles.....	18
I-2 : Le Credo.....	21
I-3 : La prière à Dieu	22
I-4 : Les Béatitudes	23
I-5 : Jésus et la violence	24
I-6 : Jésus et la femme	26
I-7 : Jésus et la pureté.....	28
I-8 : Jésus et la Loi.....	29
I-9 : Jésus et le vin.....	33
I-10 : Les lieux sacrés	34
I-11 : La contribution de Paul	35
I-12 : La résurrection de Jésus	35
II - La parole de Dieu chez les musulmans	38
II-1 : Quelques notions concernant le Coran.....	38
II-2 : Les « cinq piliers » de l'islam	43
II-3 : La prière à Dieu	44
II-4 : Les interdits alimentaires	46
II-5 : L'islam et la femme	47
II-6 : La tenue vestimentaire.....	49

II-7 : L'islam et le vin	51
II-8 : L'islam et la violence	52
II-9 : Le jihâd	52
II-10 : Les lieux sacrés	53
II-11 : Des versets « dérangeants »	54
III – Compléments divers	Erreur ! Signet non défini.
III-1 : Quelques autres thèmes	Erreur ! Signet non défini.
III-2 : Le « démarrage » des deux religions...	Erreur ! Signet non défini.
III-3 : La « substitution » de Jésus.....	Erreur ! Signet non défini.
IV – Le débat théologique.....	Erreur ! Signet non défini.
IV-1 : Comparaison des deux religions	Erreur ! Signet non défini.
IV-2 : Des positions antinomiques.....	Erreur ! Signet non défini.
IV-3 : Quelques questions personnelles.....	Erreur ! Signet non défini.
IV-4 : Dieu a-t-il changé d'avis ?	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion	Erreur ! Signet non défini.
Postface.....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.
Annexe I : L'amour du prochain	Erreur ! Signet non défini.
Annexe II : Les thèses relatives à la résurrection de Jésus	Erreur !
Signet non défini.	
Annexe III : La femme adultère et la Samaritaine ...	Erreur ! Signet non défini.
défini.	
Annexe IV : Le bon Samaritain.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe V : Les versets « dérangeants »	Erreur ! Signet non défini.
Annexe VI : Ouvrages de l'auteur	Erreur ! Signet non défini.

Préface d'Annie Laurent⁶

Plus que jamais, alors que la présence croissante de l'islam en Europe et ses manifestations politiques suscitent bien des interrogations, il importe de s'informer correctement à son sujet. Il s'agit en effet de ne pas se noyer dans des explications confuses ou ambiguës, voire contradictoires.

Or, les uns présentent la religion musulmane comme une religion d'amour tandis que d'autres insistent sur la soumission totale de l'homme à Dieu et donc son manque de liberté. Comment comprendre l'attitude de certains fidèles de l'islam qui se lancent dans des actions violentes ou injustes en se réclamant de la Loi divine ? Et comment comprendre aussi tant et tant de contradictions et d'incohérences contenues dans le Coran, ce Livre sacré qui est considéré par les musulmans croyants comme consubstantiel à Allah, dicté en langue arabe à un moment donné de l'histoire humaine ? Plus étonnante encore, si l'on peut dire, voire incompréhensible, la mission prophétique attribuée à Mahomet comme transmetteur docile du Coran plus de six siècles

⁶ Annie Laurent est titulaire d'un doctorat d'Etat en sciences politiques pour une thèse intitulée « *Le Liban et son voisinage* ». Sa longue expérience du Proche-Orient l'a conduit à se spécialiser dans les domaines touchant aux questions politiques de cette région, à l'Islam, aux chrétiens d'Orient et aux relations interreligieuses. Auteure de plusieurs livres sur ces sujets, elle est aussi à l'origine de la création de l'association Clarifier. Le pape Benoît XVI l'a nommée experte au Synode spécial des Evêques pour le Moyen-Orient qui s'est tenu à Rome en octobre 2010.

après l'œuvre rédemptrice du Christ telle qu'elle était annoncée dans l'Ancien Testament et rapportée dans les Evangiles.

L'étonnement surgit aussi lorsqu'on lit qu'Allah, toujours à travers le texte coranique, se réserve le droit d'abroger telle ou telle disposition qui ne conviennent plus tout en maintenant les « versets abrogés », et surtout lorsque son enseignement est en net recul, voire en totale contradiction, avec celui de Jésus, en particulier dans le domaine de l'anthropologie, si constitutif de la Révélation biblique.

Déconcerté par toutes ces découvertes, Bernard Legras s'est donc lancé dans une recherche pour tenter d'y voir clair. Il faut saluer l'approche pédagogique du choix qu'il a fait en consacrant une bonne partie de son essai à comparer les Evangiles et le Coran sur les thèmes les plus problématiques. Sa démarche est particulièrement utile pour les chrétiens désirant savoir si le christianisme et l'islam sont deux religions apparentées comme on le leur répète encore, y compris dans certains milieux ecclésiastiques.

Avant-propos

« De nos jours, on ne peut pas dire certaines choses : si je parle négativement d'une sourate du Coran, je risque d'être traité d'islamophobe ; si je me mets à critiquer une pratique alimentaire liée au sabbat, je peux être défini comme antisémite... J'ai le sentiment que la sphère de la croyance religieuse se referme sur elle-même et nous empêche de jouer le rôle qu'ont eu les *Lumières* au XVIIIème siècle. Les communautés protègent leurs croyances derrière un rempart. On empêche notre raison d'aller regarder, d'argumenter, de critiquer. La situation se fige. »
Michel Lacroix⁷

Dans cet essai, je me hasarde à examiner et comparer sur certains points les Evangiles et le Coran, les textes fondamentaux du christianisme et de l'islam.

Le rôle déclencheur qui m'a conduit à aborder ce sujet religieux, trouve son origine dans mon livre publié par la maison d'édition Téqui en 2015, *Jésus est-il vraiment ressuscité ?* J'y analysais les diverses explications dites « rationnelles » concernant la résurrection de Jésus : la substitution avant la crucifixion, la mort apparente, des hallucinations, le vol du corps ; et je montrais les grandes difficultés à expliquer, de façon convaincante, selon la raison, trois faits essentiels postérieurs à la mort de Jésus : le tombeau vide, les apparitions et l'évolution de ses disciples⁸.

⁷ *Le Monde des Religions*, avril 2015.

⁸ Voir annexe II.

Parmi les explications des opposants à la résurrection du Christ, la plus singulière à mes yeux est celle qu'avance le Coran dans un texte très court, le verset 157 de la sourate 4 :

« Ils [les juifs] ne l'ont ni tué ni crucifié, ce fut une illusion⁹, de simples conjectures, en vérité ils ne l'ont point tué »¹⁰.

J'ai constaté différentes interprétations de ce verset ambigu, mais en général les érudits musulmans nient la crucifixion de Jésus (ce qui leur évite un questionnement à propos de la résurrection) et, comme explication du « sosie », proposent que Dieu n'a pas voulu faire mourir son prophète. Les éléments provenant des diverses sources (Evangiles et autres) ne sont nullement pris en compte.

Donc, si l'on suit cette théorie de la substitution, Jésus aurait accepté qu'un autre homme soit condamné à sa place, crucifié à

⁹ Traduit parfois par « faux-semblant ».

¹⁰ Des versets très virulents contre les juifs encadrent le 157 :

- verset 155 : (Nous les avons maudits) [les juifs] à cause de leur rupture de l'engagement, leur mécréance aux révélations d'Allah, leur meurtre injustifié des prophètes, et leur parole : "Nos coeurs sont (enveloppés) et imperméables". En réalité, c'est Allah qui a scellé leurs coeurs à cause de leur mécréance, car ils ne croyaient que très peu.

- verset 156 : Et à cause de leur mécréance et de l'énorme calomnie qu'ils prononcent contre Marie.

- verset 157 : et à cause de leur parole : Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah... Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais ce n'était qu'une illusion ! Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude : ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué.

- verset 158 : mais Allah l'a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant et Sage.

sa place, et il ferait croire ensuite qu'il est ressuscité des morts ! Cela me paraît totalement inconcevable !

Toutes ces considérations m'ont poussé à m'intéresser au Coran puis à écrire cet essai, destiné à une réflexion théologique¹¹. Une version voisine a été éditée en 2017 par les éditions Vérone¹². Trois ans plus tard, je propose ce nouveau texte avec quelques modifications.

Pour terminer, je voudrais préciser quelques points importants :

Dans une large mesure, la France moderne peut être considérée comme une société postchrétienne avec ses 6% de pratiquants réguliers (30% d'irréguliers) mais qui est pétrie de valeurs chrétiennes sécularisées, comme l'analyse Claude Guillebaud dans la Revue *Réforme* (2020). En effet la plupart des valeurs démocratiques (égalité, solidarité, individualisme, idée de progrès, etc.) ont partie liée avec l'héritage chrétien, laïcisé à l'époque des Lumières. On peut même dire que le message des Eglises n'est pas très original par rapport à ce que vivent déjà beaucoup de gens au nom d'un certain idéal moral, devenu le bien commun de tout honnête homme.

En 2003 dans *Exhortation apostolique Ecclesia in Europa*, Jean-Paul II déclarait qu'il faut être conscient, entre autres, de la divergence notable entre la culture européenne, qui a de profondes racines chrétiennes, et la pensée musulmane.

¹¹ Afin de permettre au lecteur d'approfondir le texte général, j'ai jugé utile d'expliquer un certain nombre de points par des notes en bas des pages.

¹² Le titre était légèrement différent : « De Jésus à Mahomet », avec en sous-titre cette interrogation : Dieu a-t-il changé d'avis ?.

Ainsi, peut-on comprendre les réserves de bien des français qui ne sont pas de culture musulmane, vis-à-vis de l'islam et ses pratiques¹³.

Nonobstant, malgré mes efforts pour être objectif et ne pas heurter les musulmans, je ne nie pas ces difficultés qui ont pu m'entraîner à noircir peut-être le message coranique dans sa comparaison avec celui des évangiles¹⁴.

¹³ « L'islam paraît aux français comme une religion exogène, ce qu'elle est du fait de son origine et de sa langue arabe. Mais c'est en même temps une religion totalement judéo-chrétienne, fondée sur le récit biblique et intégrant Jésus comme prophète. » (Edgar Morin, *Le Monde*, entretien, novembre 2020).

¹⁴ Malgré tout, cet ouvrage sera peut-être taxé d'islamophobe du fait de jugements considérés comme négatifs concernant le Coran et ses dogmes. Je rappelle la position du Haut Conseil à l'intégration, fondé par Michel Rocard, qui en 2003 vota cette motion disant : « en République, la critique de la religion, comme de toutes les convictions, est libre, est constitutionnellement garantie et fait partie de la liberté d'opinion et d'expression, et ne saurait être assimilée au racisme et à la xénophobie ».

Introduction

« Pourquoi Dieu écrit-il trois livres ? N'a-il-pas tout dit dans le premier, l'Ancien Testament ? S'il remet ça avec le Nouveau Testament, qu'est-ce qu'il ajoute qu'il aurait oublié ? Et, enfin, ce Nouveau Testament le rend-il insatisfait au point qu'il recommence quelques siècles plus tard et nous livre le Coran ? [...] Fichue carrière d'écrivain, celle de Dieu ! S'y reprendre à trois fois... et trouve-t-on un progrès du premier écrit au dernier ?
Eric-Emmanuel Schmitt¹⁵

Lorsque l'on compare les textes fondateurs des religions chrétienne et musulmane¹⁶, de grandes différences sautent aux yeux.

Il me semble que l'on pourrait les résumer ainsi : la base du message chrétien est *l'amour* (l'amour et la miséricorde de Dieu pour les humains, l'amour des humains pour Lui et l'amour des humains les uns envers les autres¹⁷) alors que la base du message de l'islam est la *soumission* (soumission à Dieu - Allah -, obéissance à ses règles et crainte de sa colère¹⁸).

¹⁵ *L'homme qui voyait à travers les visages*, Ed. Albin Michel, 2016.

¹⁶ Ce sont deux religions au sens fort qui croient à une théologie précise et veulent convertir les non-croyants.

¹⁷ « Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. » (Jean 13,34).

¹⁸ « Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes.

Ces deux grandes religions monothéistes qui - avec le judaïsme qui les a précédées - font référence à une référence commune, Abraham, proclament que leur enseignement est « d'origine divine » et qu'il s'agit donc de « La Vérité »¹⁹.

Pour présenter le *message* des deux religions : la parole de Dieu chez les chrétiens puis chez les musulmans, j'ai choisi d'exposer d'abord de façon séquentielle les principaux messages des deux religions, (première et seconde partie). Puis, dans la troisième partie, j'ai fait figurer plusieurs thèmes complémentaires en parallèle. Le débat théologique vient ensuite.

Bien entendu, il n'est pas dans mes intentions de décrire ces deux religions²⁰ avec leur histoire, leurs variantes, les branches actuelles ; je me limiterai à leurs *textes fondateurs* : les Evangiles pour les chrétiens, le Coran pour les musulmans²¹.

Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement. » (Sr4,1).

¹⁹ Si l'on accepte cette hypothèse, les dissemblances des messages des deux religions peuvent conduire à des questions intrigantes et notamment à celle qui m'a inspiré dans la version précédente et que formulait le titre de l'ouvrage « Dieu a-t-il changé d'avis ? ».

²⁰ « L'histoire des religions laisse apparaître un hiatus parfois important entre une Révélation donnée et le système religieux qui en a découlé et, pas plus qu'il n'existe de religion conforme à la Révélation, il n'existe de religion révélée. » Dr Al 'Ajamî (*vers la "réforme islamique"*).

²¹ Je connais l'objection habituelle : on ne peut discuter du Coran que si l'on maîtrise l'arabe ; argument très discuté, si l'on considère qu'il existe d'excellentes traductions du Coran en

Pour commencer, je voudrais rappeler d'abord les convictions fondamentales des deux religions.

Les chrétiens croient que Dieu s'est incarné en Jésus [de Nazareth²²] et cette croyance est fondée principalement sur sa Résurrection des morts que ses disciples ont affirmée jusqu'au martyre.

Le livre « sacré » des chrétiens est La Bible qui comprend « Le Nouveau Testament », et « L'Ancien Testament » (Bible hébraïque). Le Nouveau Testament rapporte la vie de Jésus et son enseignement selon quatre Evangiles et quelques textes complémentaires²³. La Bible est considérée pour le croyant comme un texte « inspiré » [par Dieu] et, par conséquent, source d'autorité et d'enseignement divin²⁴.

français, notamment celles de Régis Blachère (1947 à 1957), Denise Masson (1967) et Jacques Berque (1991).

²² Nazareth est une petite bourgade juive de Galilée.

²³ Les textes complémentaires aux Evangiles sont : Les Actes des Apôtres ; 14 épîtres, dont certaines sont attribuées à Paul ; quelques épîtres attribuées à d'autres disciples Simon-Pierre, Jacques le Juste, Jean et Jude ; l'Apocalypse.

²⁴ La Bible n'est pas « la Parole écrite de Dieu » (ce qui l'autorise à contenir des erreurs et, par conséquent, fait appel à l'esprit critique du croyant). La Bible ne se récite pas, elle demande une lecture. C'est un ensemble de textes écrits par des témoins habités de l'Esprit d'en haut... et de l'esprit de leur époque (ce qui explique certaines incohérences, approximations et des prescriptions manifestement dépassées : interdire les femmes de parole dans les assemblées, se soumettre à leur mari,...).

De leur côté, les musulmans²⁵ croient que, six siècles après la mort de Jésus - qui ne serait qu'un prophète éminent, au même titre qu'Abraham et Moïse²⁶ -, Dieu s'est adressé à Mahomet (le « dernier » prophète²⁷) par l'intermédiaire d'un « messenger²⁸ ».

Les révélations seraient progressivement « descendues » sur Mahomet jusqu'à sa mort, sous la forme de versets qui seront regroupés plus tard en un seul livre : le Coran, considéré par les musulmans comme la « Parole littérale de Dieu » autour de laquelle la religion est fondée.

²⁵ Musulman (*muslim*) est un mot arabe signifiant « celui qui se soumet [à Dieu] ». Pour devenir musulman, le croyant prononce cette phrase : « Je témoigne qu'il n'y a pas d'autre dieu que Dieu et je témoigne que Mouhammad [Mahomet] est le Messager de Dieu. »

²⁶ Selon le Coran, Jésus ne serait qu'un homme prophétique ; il ne serait pas le Fils de Dieu, parce que le Dieu Unique ne peut pas avoir d'enfant. Mais, il faut reconnaître qu'en réalité, l'homme n'est pas capable d'imaginer un Dieu Unique qui existe en trois Personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Selon les chrétiens, c'est Dieu qui a voulu révéler ce mystère de la Trinité par l'envoi de son Fils puis du Saint-Esprit. Jésus est « un seul Dieu avec le Père ». Les chrétiens ne croient pas en trois dieux mais en seul Dieu en trois personnes. Chacune des trois Personnes est Dieu tout entier. Selon Jacques Ellul (*Islam et judéo-christianisme*, 1994, réédité en 2006, collection Que-sais-je ?) : « Ce fut une idée diabolique de parler de Trois personnes, car ce sont en réalité des manières d'être Dieu. »

²⁷ C'est le « scellement de la prophétie », dogme essentiel dans l'islam. Son prophète, en effet, aurait clos le cycle des révélations divines.

²⁸ Le « messenger » est considéré comme l'ange Gibril (l'archange Gabriel des chrétiens qui, selon les Evangiles, a annoncé la naissance de Jésus à Marie).

I - La parole de Dieu chez les chrétiens

« La résurrection est au cœur même du christianisme. Eliminer la résurrection, c'est éliminer le christianisme. »
John Stott²⁹

I-1 : Quelques notions concernant les Evangiles

Les paroles de Jésus – ce que nous pouvons donc appeler son message – sont consignées dans les Evangiles. Elles en constituent le fond et l'articulation.

Il y a quatre Evangiles³⁰ reconnus par tous les chrétiens : les trois, selon Matthieu, Marc et Luc, sont fort proches et dits *synoptiques*³¹, celui de Jean étant un peu à part. Les Evangiles constituent un cas fort rare dans l'Antiquité puisque quatre récits renvoient au même personnage.

Attribution traditionnelle

Les quatre Evangiles sont anonymes. Ils ont été traditionnellement attribués à des disciples de Jésus (Matthieu et Jean), témoins directs de sa prédication, ou à des proches de ses

²⁹ *La croix de Jésus-Christ*, Ed. Grâce et vérité, 1988.

³⁰ Le mot Evangile (mot masculin) provient du grec et signifie « *bonne nouvelle* ». Quatre Evangiles dits *canoniques* ont été reconnus officiellement, d'autres textes dont l'authenticité est douteuse, ont été qualifiés d'Evangiles *apocryphes* et prêtent aujourd'hui encore à de nombreuses discussions.

³¹ Mis en colonnes parallèles, ces trois textes peuvent être en effet aisément comparés.

disciples (Marc, disciple de Pierre, et Luc, disciple de Paul). Ces attributions remontent au moins à la seconde moitié du second siècle, et on en a les témoignages d'Irénée de Lyon³² et du fragment de Muratori³³.

Attribution historique, datation et composition

Selon les historiens, les Evangiles ont été écrits en plusieurs phases, par la deuxième ou troisième génération de disciples, vraisemblablement dans un intervalle qui oscille entre 65 et 110, fruits d'un long processus de recueil des paroles de Jésus. Ces paroles, parfois adaptées voire complétées, ont été reprises dans

³² Irénée de Lyon (vers 130-202) était disciple de Polycarpe, lequel aurait été compagnon de Jean. Dans *l'Adversus Haereses*, il décrit la formation des quatre Evangiles : « Ainsi Matthieu publia-t-il chez les Hébreux, dans leur propre langue, une forme écrite d'Evangile, à l'époque où Pierre et Paul évangélisaient Rome et y fondaient l'Eglise. Après le départ de ces derniers, Marc, le disciple et l'interprète de Pierre, nous transmit lui aussi par écrit ce que prêchait Pierre. De son côté, Luc, le compagnon de Paul, consigna en un livre l'Evangile que prêchait celui-ci. Puis Jean, le disciple du Seigneur, celui-là même qui avait reposé sur sa poitrine, publia lui aussi l'Evangile tandis qu'il séjournait à Ephèse en Asie. »

³³ Manuscrit découvert à Milan en 1740 par Muratori. Il contient une discussion sur les livres de foi acceptés par les Eglises. Rédigé en latin vers le septième siècle, il est la traduction d'un original anonyme écrit en grec aux alentours de l'an 170. Il commence par une phrase incomplète qui pourrait être une référence à l'Evangile de Marc. Viennent ensuite Luc et Jean (qu'il cite respectivement comme troisième et quatrième évangélistes). L'Evangile selon Matthieu était probablement repris dans la partie manquante. L'auteur attribue treize lettres à Paul.

les diverses situations de la vie des premières communautés chrétiennes et ont été ensuite agencées à la manière d'une Vie (une *Vita*) à l'antique, qui ne relève cependant aucunement de la biographie. Ils ne seront par ailleurs appelés Evangiles que vers 150.

Si les spécialistes insistent sur les difficultés d'une datation précise, l'ordre chronologique de leur apparition est admis par la plupart d'entre eux. Toutefois, leur rédaction est précédée par celles d'autres écrits comme une partie des épîtres de Paul (50-57) ou par l'épître de Jacques (vers 60). Dans la thèse habituelle, le premier Evangile est attribué à Marc qui l'a écrit aux alentours de 70. Vers 80-85, suit l'Evangile selon Luc dont l'auteur serait le même que celui des actes des apôtres, rédigés vers la même époque. L'Evangile selon Matthieu est daté d'entre 80 et 90 et, pour finir, celui selon Jean entre 80 et 100, voire 110. Toutefois, une thèse différente³⁴ suppose que tous ces écrits étaient antérieurs à l'an 70, notamment parce qu'ils ne mentionnent pas la prise de Jérusalem par les armées romaines cette année-là, événement très marquant annoncé par Jésus.

Au XIX^{ème} siècle, les exégètes allemands ont émis l'hypothèse des *deux sources* que presque personne ne conteste actuellement. Selon cette hypothèse, Matthieu et Luc ont connu le texte de Marc et l'ont recopié en grande partie (*première source*). Ils auraient eu accès également à un document plus ancien, mais perdu, nommé *Q*³⁵ (*deuxième source*). Toutefois, les

³⁴ Cette thèse est très argumentée dans le livre de Jean-Christian Petitfils (*Jésus, datation des Evangiles*).

³⁵ Source Q ou simplement Q (*Q* pour *Quelle* qui signifie *source* en allemand). Sont présumés appartenir à *Q* les passages communs à Matthieu et à Luc et qui ne viennent pas de Marc (ils sont

deux textes différents car chacun avait aussi son *Sondergut* (son « bien propre »).

I-2 : Le Credo

La foi du chrétien est contenue de manière synthétique et dogmatique dans le *Credo* (« je crois » en latin dont il existe deux versions principales, très proches : le *symbole de Nicée-Constantinople* et le *symbole des apôtres*³⁶.

Voici le texte du *symbole des apôtres* :

« Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre. Et en Jésus Christ, son Fils unique, notre Seigneur ; qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers ; le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois en l'Esprit Saint, à la sainte Eglise universelle³⁷, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle. »

Ce texte de plusieurs dizaines de phrases exprime successivement la foi en : - Dieu le Père, créateur de l'univers - Jésus-Christ, son fils unique et les principaux événements de sa vie, de sa mort et de sa résurrection (foi au Christ historique mais

nombreux et se présentent dans le même ordre dans les deux Évangiles).

³⁶ Texte le plus court et le plus souvent récité actuellement.

³⁷ Version catholique : « Je crois à la sainte Eglise catholique ».

aussi messianique) - l'Esprit Saint³⁸, l'Église, la communion des saints, la vie éternelle...

Mais « je crois en Dieu » ne se réduit pas à « Dieu existe » ou « je crois à l'existence de Dieu ». En effet, « je crois en Dieu » implique successivement : - je crois en l'existence de Dieu - je crois et j'acquiesce au plan de Dieu dans ma vie. La foi du chrétien affirme être une rencontre personnelle et intime avec Jésus-Christ et une expérimentation de sa parole et de l'Eglise.

I-3 : La prière à Dieu

Le « *Notre Père* » est la prière que Jésus a proposée à ses disciples d'après l'Évangile de Matthieu³⁹ où il précise aussi comment prier⁴⁰ :

« Lorsque vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites, qui aiment à prier debout dans les synagogues et aux coins des rues, pour être vus des hommes. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent leur récompense. Mais quand tu pries, entre dans ta chambre, ferme ta porte, et prie ton Père qui est là dans le lieu secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. En priant, ne multipliez pas de vaines paroles, comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés. Ne leur ressembliez pas ; car votre Père sait de quoi vous avez besoin,

³⁸ Il y a des divergences de définitions entre catholiques et orthodoxes.

³⁹ Il existe dans l'Évangile de Luc (11,2-4) une version un peu plus brève que celle de Matthieu (6,8-13).

⁴⁰ Le début du *Notre Père* a des similarités avec le *Kaddish* juif (prière de sanctification du nom de Dieu), puis il s'en écarte et devient une prière originale sans exemple dans l'Ancien Testament. La *Fatiha* musulmane ne présente que de loin une similarité avec la prière chrétienne (voir II-3).

avant que vous le lui demandiez. Voici donc comment vous devez prier : Notre Père qui es aux cieux !... »

Il y a eu de nombreuses versions du « Notre Père », depuis les origines de la langue française jusqu'à des traductions modernes. La version actuelle est celle proposée en 1964 par une commission mixte (catholiques, orthodoxes, protestants) :

Notre Père qui es aux cieux,
Que ton nom soit sanctifié,
Que ton règne vienne,
Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien,
Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à
ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisses pas entrer en tentation⁴¹, mais délivre-
nous du mal.

I-4 : Les Béatitudes

Jésus a proclamé son message du haut d'une colline, devant ses disciples et devant une foule immense qui le suivait partout. C'est le « Sermon sur la Montagne » et plus particulièrement le passage nommé « Les Béatitudes ».

Les Béatitudes (du latin *beatitudo*, le bonheur) sont rapportées dans l'Évangile selon Matthieu et selon Luc.

Le texte de Matthieu (5,2-10) énonce :

Heureux les pauvres de cœur : le Royaume des cieux est à eux,
Heureux les doux : ils obtiendront la terre promise,

⁴¹ Du temps de mon enfance, on finissait le *pater* par « ne nous laissez pas succomber à la tentation ». Cette phrase a été modifiée à diverses reprises.

Heureux ceux qui pleurent : ils seront consolés,
Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice : ils seront rassasiés,
Heureux les miséricordieux : ils obtiendront miséricorde,
Heureux les cœurs purs : ils verront Dieu,
Heureux les artisans de paix : ils seront appelés fils de Dieu,
Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice : le Royaume des Cieux est à eux.

I-5 : Jésus et la violence

Outre « Heureux les doux » des Béatitudes, nombreux sont les textes allant dans le même sens d'un Jésus non-violent :

D'après Luc (9,52-56) :

« Jésus envoya des messagers devant lui. Ceux-ci se mirent en route et entrèrent dans un village des Samaritains pour préparer sa venue. Mais on ne l'accueillit pas parce qu'il faisait route vers Jérusalem. Les disciples Jacques et Jean virent cela et dirent : Seigneur, veux-tu que nous disions que le feu du ciel descende et les consume ? Mais Jésus se retourne vers eux et leur dit : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes ! Car le Fils de l'Homme n'est pas venu pour perdre les vies des hommes mais pour les sauver. Ils firent alors route vers un autre village. »

Selon Matthieu (5,38-39 et 43-45), Jésus disait :

« Il vous a été dit : œil pour œil, dent pour dent et moi je vous dis de ne pas résister au méchant... Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi et moi je vous dis : aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux »

Toujours selon Matthieu (26,51-53), alors que Jésus venait d'être arrêté : « Un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main à son

épée, frappa le serviteur du grand prêtre et lui coupa l'oreille. Alors Jésus lui dit : Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée. Penses-tu que je ne puisse pas faire appel à mon Père, qui mettrait aussitôt à ma disposition plus de douze légions d'anges ?... »

Jésus apparaît très nettement comme celui qui ne répond pas à la violence qui lui est faite, Jésus le non-violent, Jésus le doux.

Cependant, un Evangile de Jean (2,14-16) décrit aussi le fameux épisode des « Marchands du Temple », où Jésus se met dans une « sainte colère » :

« Jésus trouva dans le Temple les vendeurs de bœufs, de brebis et de colombes et les changeurs assis. Se faisant un fouet de cordes, il les chassa tous du temple, et les brebis et les bœufs ; il répandit la monnaie des changeurs et renversa leurs tables et aux vendeurs de colombes il dit : Enlevez ça d'ici. Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de commerce. »

Il y a également un second exemple dans lequel Matthieu (10,34) fait dire à Jésus : « Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais le glaive ».

Mais il ne faut pas oublier que Jésus ajoute en expliquant cette phrase *a priori* belliqueuse :

« Oui, je suis venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère, la belle-fille de sa belle-mère : on aura pour ennemis les gens de sa propre maison. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. »

En définitive, la question qui se pose est : Jésus est-il donc vraiment non-violent ?

Oui et non, répond Christian Mellon⁴² :

« Non, si l'on entend par là qu'il a un projet du type Gandhi ou Luther King. Oui, si l'on veut souligner qu'il refuse toute attitude, tout geste qui porte atteinte à la vie ou à la dignité des hommes, même ceux qui se conduisent en "ennemi". On peut donc parler d'une "non-violence évangélique", si l'on précise qu'elle ne signifie ni refus du conflit - comment faire régner la justice sans entrer en conflit ? - ni rêve naïf d'un monde qui ne serait traversé par le mal, la haine, la violence, le péché. »

I-6 : Jésus et la femme⁴³

Bien que certains dans l'Eglise catholique aient fait preuve de sexisme, on ne trouve rien de tel dans les enseignements de Jésus.

Quant à l'attitude de Jésus envers les femmes, elle est si inhabituelle, si surprenante et même scandaleuse que les disciples s'en étonnent : « Comment, se disaient-ils, peut-il parler avec une femme ? » ou « Comment peut-il se laisser toucher par une pécheresse ? »

En effet, contrairement aux interdictions rituelles, Jésus adresse la parole aux femmes. Il les considère ainsi comme des personnes à part entière. Il leur confère égalité et dignité. Il les appelle par leur nom. Plus extraordinaire encore, les interlocutrices de Jésus sont fréquemment des étrangères. Surtout, la Samaritaine, appartenant à cette nation « avec qui les juifs n'avaient pas de rapports ». La scène de cette rencontre, longuement racontée par

⁴² Jésuite, co-auteur d'un « *Que sais-je ?* » sur la non-violence, 1993.

⁴³ Extraits du texte d'Albert Samuel (*Les femmes et les religions*, 1995).

Jean (4,1-30), est significative⁴⁴. Non seulement cette femme vient d'un peuple méprisé, mais c'est une femme de mauvaise vie. Jésus ne se contente pas de converser avec elle ; il lui demande à boire. Et cette demande renverse les rôles : le Maître devient celui qui a besoin de sa créature. Mieux : c'est à cette femme aux six « maris » qu'il révèle qu'il est le Messie, et qu'il explique le culte nouveau, « en esprit et en vérité ». Cette confiance transforme la Samaritaine. Elle « laisse là sa cruche » et devient la première prosélyte militante : « Bon nombre de Samaritains crurent Jésus, Sauveur du monde, sur l'attestation de cette femme. »

Jésus est si proche des femmes que c'est avec elles, comme elles, qu'il s'attendrit. Dans cette époque de valeurs viriles, il ne craint pas de manifester une sensibilité qu'on dirait féminine. Remarquant les « filles de Jérusalem qui se battaient la poitrine et se lamentaient sur lui », il déclare : « Pleurez sur vous-mêmes ».

« Emu de compassion » par la veuve de Naïm qui avait perdu son fils unique, il le ressuscita⁴⁵.

« Voyant pleurer Marie », sœur de Lazare, il éprouve un frémissement intérieur et un trouble. Et lorsqu'il entrevoit les malheurs de la fin du monde, c'est sur les souffrances des femmes qu'il s'apitoie... Est-ce cette pitié qui le pousse à guérir si souvent des femmes : la belle-mère de Simon, les femmes qui l'accompagnaient, Marie, Jeanne, Suzanne, « l'hémorroïsse » qui, « depuis douze ans, souffrait de pertes de sang »⁴⁶, la fille de la «

⁴⁴ Voir le texte complet en annexe III.

⁴⁵ Luc (7,11-17).

⁴⁶ Matthieu (9,20-22). Ce terme « l'hémorroïsse » se dit uniquement pour la femme malade d'un flux de sang qui fut guérie en touchant la robe de Jésus.

possédée d'un esprit impur » et, un jour de sabbat, la femme infirme courbée depuis dix-huit ans ?

Les pécheresses autant sinon plus que les pécheurs, sont ses préférées. C'est une telle femme qu'il donne en exemple à Simon, le pharisien, car, en l'oignant d'une huile parfumée, « elle a donné de grandes preuves d'amour ». Et il dit à cette pécheresse comme à la Samaritaine : « Tes péchés te sont remis [...] Ta foi t'a sauvée, va en paix. » Scandalisant les justes hypocrites, avec une clairvoyance malicieuse, il les renvoie à leurs propres fautes. Souvenons-nous de l'épisode de la femme adultère. Aux scribes questionneurs répondent son silence et la fameuse répartie : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Et, à la femme : « Moi non plus, je ne te condamnerai pas. Va, et désormais, ne pèche plus. »⁴⁷

Souvent enfin, ce sont des femmes que Jésus propose en modèles à ses contemporains : la Samaritaine, la pécheresse aux longs cheveux, la « veuve indigente » et l'obole qu'elle a pris sur son nécessaire ; Marie qui « a choisi la meilleure part » : écouter le Seigneur ; l'hémoroïsse et la Cananéenne à la foi débordante...

I-7 : Jésus et la pureté

Les Evangiles parlent rarement d'impureté. Un seul passage est vraiment explicite, celui de Marc (7,14-23) :

« Et ayant appelé de nouveau la foule près de lui, il [Jésus] leur disait : Écoutez-moi tous et comprenez ! Il n'est rien d'extérieur à l'homme qui, pénétrant en lui, puisse le souiller, mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende ! Quand il fut entré dans la

⁴⁷ Voir le texte complet en annexe III.

maison, à l'écart de la foule, ses disciples l'interrogeaient sur la parabole. Et il leur dit : Vous aussi, vous êtes à ce point sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui pénètre du dehors dans l'homme ne peut le souiller, parce que cela ne pénètre pas dans le cœur, mais dans le ventre, puis s'en va aux lieux d'aisance (ainsi il déclarait purs tous les aliments).

Il disait : « Ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. Car c'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent les desseins pervers : débauches, vols, meurtres, adultères, cupidités, méchancetés, ruse, impudicité, envie, diffamation, orgueil, déraison. Toutes ces mauvaises choses sortent du dedans et souillent l'homme. »

I-8 : Jésus et la Loi

Selon Matthieu (5,17-19), Jésus adresse une mise en garde solennelle au début du Sermon sur la Montagne où il présente la Loi donnée par Dieu au Sinäi [les dix commandements] lors de la Première Alliance à la lumière de la grâce de la Nouvelle Alliance : « N'allez pas croire que je sois venu abolir la loi ou les prophètes : je ne suis pas venu abolir mais accomplir. Car je vous le dis en vérité, avant que ne passent le ciel et la terre, pas un i, pas un point sur l'i ne passera de la Loi, que tout ne soit réalisé. Celui donc qui violera l'un de ces moindres préceptes, sera tenu pour moindre dans le Royaume des cieux ; au contraire, celui qui les exécutera et les enseignera, celui-là sera tenu pour grand dans le Royaume des cieux ».

Rappelons que la loi juive est basée sur les dix commandements énoncés dans le Livre de l'Exode (20,1-18)⁴⁸ et cités à de nombreuses reprises dans le Nouveau Testament.

Et Dieu prononça toutes les paroles que voici :

« Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage.

1. Tu n'auras pas d'autres dieux que moi.

2. Tu ne feras aucune idole, aucune image de ce qui est là-haut dans les cieux, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux par-dessous la terre. Tu ne te prosterner pas devant ces images, pour leur rendre un culte. Car moi, le Seigneur ton Dieu, je suis un Dieu jaloux : chez ceux qui me haïssent, je punis la faute des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et la quatrième génération ; mais ceux qui m'aiment et observent mes commandements, je leur garde ma fidélité jusqu'à la millième génération.

3. Tu n'invoqueras pas le nom du Seigneur ton Dieu pour le mal, car le Seigneur ne laissera pas impuni celui qui invoque son nom pour le mal.

4. Tu feras du sabbat un mémorial, un jour sacré. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage ; mais le septième jour est le jour du repos, sabbat en l'honneur du Seigneur ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'immigré qui réside dans ta ville. Car en six jours le Seigneur a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a consacré.

5. Tu honoreras ton père et ta mère, afin d'avoir longue vie sur la terre que te donne le Seigneur ton Dieu.

6. Tu ne commettras pas de meurtre.

⁴⁸ Dans la Bible et la foi chrétienne, l'Exode désigne la libération des tribus israélites de l'esclavage d'Égypte et le don de la Loi (divine) au Sinaï.

7. Tu ne commettras pas d'adultère.
8. Tu ne commettras pas de vol.
9. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.

10. Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui lui appartient. »

Jésus, interrogé par un rabbin sur ce qu'il pensait être le plus important commandement de la Loi, lui répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... Voici le premier et grand commandement. Et le second lui est semblable : tu aimeras ton prochain comme toi-même.⁴⁹ »

Comme il l'a dit par ailleurs, Jésus n'est pas venu abolir mais accomplir la Loi dans sa plénitude. Il réinterprète le Décalogue de Moïse de façon radicale. L'homme doit engager son cœur tout entier, sans arrière pensée ni dissimulation⁵⁰.

⁴⁹ Marc (12,28-31). Dans la parabole du *Bon Samaritain* (Luc 10,25-37), Jésus illustre sa définition du « prochain ». Définition radicale pour l'époque : le Samaritain, représentant d'une population que les Juifs tiennent pour impie, se montre capable de compassion envers cet inconnu grièvement blessé, qui n'est pas de sa religion.

⁵⁰ « La morale de Jésus atteint à l'universalisme. Par son exigence radicale, elle renverse les valeurs du monde gréco-romain privilégiant le fort plutôt que le faible. Elle dépasse la loi d'Israël en l'amenant à son point de perfection. [...] C'est une révolution intérieure qu'appelle Jésus, non à une subversion politique comme certains l'ont cru. Cette révolution, c'est la révolution de l'amour. » Jean-Christian Petitfils (*Dictionnaire amoureux de Jésus*).

Voici deux exemples marquants mentionnés par Matthieu (20 et 21) :

« Vous avez appris : Tu ne tueras pas, celui qui tuera sera passible de jugement. Et moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement».

« Car je vous le dis, si votre justice ne dépasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux ».

On peut citer aussi, l'épisode fameux du jeune homme riche que rapporte Marc (10,17-22) :

Jésus se mettait en route quand un homme accourut et, tombant à ses genoux, lui demanda : « Bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle en héritage ? » [...] Tu connais les commandements : Ne commets pas de meurtre, ne commets pas d'adultère, ne commets pas de vol, ne porte pas de faux témoignage, ne fais de tort à personne, honore ton père et ta mère. » L'homme répondit : « Maître, tout cela, je l'ai observé depuis ma jeunesse. » Jésus posa son regard sur lui, et il l'aima. Il lui dit : « Une seule chose te manque : va, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres ; alors tu auras un trésor au ciel. Puis viens, suis-moi. » Mais lui, à ces mots, devint sombre et s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.

La morale de Jésus n'est pas atteignable en plénitude par l'immense majorité des chrétiens qui la considèrent comme un chemin à suivre, une « asymptote » qu'on approche et qu'on n'atteint jamais⁵¹.

⁵¹ Dans le discours de la montagne, la charte du christianisme, qui s'adresse à tout chrétien, l'idéal est ainsi fixé : « Soyez parfaits, comme votre père céleste est parfait. » (Matthieu 5,48).

I-9 : Jésus et le vin

Le Nouveau Testament n'interdit pas à un chrétien de boire du vin, ou une autre boisson alcoolisée.

Il demande d'éviter l'ivresse.

Dans l'épître aux Ephésiens (5, 18), Paul les exhorte à la mesure : « Ne vous enivrez pas de vin : c'est de la débauche. Soyez, au contraire, remplis de l'Esprit ». Il demande aussi aux chrétiens de ne pas permettre à leurs corps d'être « envahis » par quoi que ce soit : « Tout m'est permis, mais tout n'est pas utile ; tout m'est permis, mais je ne me laisserai asservir par quoi que ce soit. » (1 Corinthiens 6,12).

Mais pour la consommation propre de Jésus, il n'y a que deux textes qui en font mention :

Le premier texte, dit des « Noces de Cana » est un récit de Jean (2,1-10) où il est raconté que Jésus a changé de l'eau en vin. Il est fort probable qu'il en ait bu à cette occasion :

« Le troisième jour, il y eut une noce à Cana de Galilée. La mère de Jésus était là. Jésus aussi fut invité à la noce ainsi que ses disciples. Le vin venant à manquer, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont pas de vin. Jésus lui dit : Que me veux-tu, femme ? Mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit aux serviteurs : Faites ce qu'il vous dira. Or il y avait là six jarres de pierre, pour les purifications des juifs, contenant chacune deux ou trois mesures. Jésus dit aux serviteurs : Remplissez d'eau ces jarres. Ils les remplirent jusqu'au bord. Il leur dit : Puisez maintenant et portez-en au maître d'hôtel. Ils lui en portèrent. Quand le maître d'hôtel eut goûté l'eau devenue du vin - il en ignorait la provenance, mais les serviteurs la connaissaient, eux qui avaient puisé l'eau -, il appelle le marié et lui dit : Tout le monde sert d'abord le bon vin et, quand les gens sont ivres, alors le moins bon ; toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent ».

Le second texte est celui de Matthieu (26,29) :

A son dernier repas avec ses disciples avant son arrestation, après avoir prononcé des mots restés fameux⁵², Jésus termine par : « Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau avec vous dans le royaume de mon Père. »

Il faut noter que dans ces temps anciens, l'eau était souvent polluée et dangereuse pour la santé. En conséquence, les gens buvaient souvent du vin (ou du jus de raisin) parce qu'ils avaient probablement beaucoup moins de risques d'être contaminés. Dans la première épître à Timothée (5,23), Paul lui donne le conseil suivant : « Ne continue pas à ne boire que de l'eau ; mais fais usage d'un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions. »

I-10 : Les lieux sacrés

Il n'y a pas à proprement parler de « lieux sacrés ». Entre Dieu et l'homme, il y a Jésus-Christ, à la fois humain et divin, le parfait intercesseur ; il est à la fois manifestation de Dieu sur terre et présence de l'homme auprès de Dieu.

Selon les Actes des Apôtres (4,17), Paul affirme aux Athéniens : « Le Seigneur du ciel et de la terre n'habite pas dans des temples faits de main d'homme ».

Il est donc préférable de parler de « lieux saints » plutôt que sacrés. Ces lieux saints chrétiens sont donc uniquement en fait des lieux de mémoire du séjour terrestre de Jésus ; par exemple à Jérusalem, la basilique du Saint-Sépulcre, le Mont des Oliviers, le Golgotha...

⁵² « ...car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés ».

I-11 : La contribution de Paul

Paul (Saül pour les juifs) est né autour de l'an 8 à Tarse⁵³ et subit le martyre par décapitation vers les années 64-68 à Rome. C'est l'une des figures principales du christianisme. Il a joué un rôle essentiel par son interprétation de l'enseignement de Jésus ainsi que dans l'expansion initiale de la nouvelle religion auprès des « païens » (polythéistes) de certaines régions de l'Empire romain.

Selon le livre des Actes des Apôtres et certaines de ses épîtres, Jésus lui serait apparu quelque temps après sa mort (sur le chemin de Damas) et l'aurait converti radicalement⁵⁴.

Pour favoriser la conversion des païens, Paul a jugé qu'il n'était pas nécessaire de leur imposer certaines obligations de la religion juive : la circoncision ainsi que les interdits alimentaires et d'impureté.

I-12 : La résurrection de Jésus

La résurrection de Jésus est l'évènement central sur lequel repose la foi des chrétiens. « Si le Christ n'est pas ressuscité, assène Paul, votre foi est vaine. » Ainsi s'adressait-il au printemps de l'année 55 aux chrétiens grecs de Corinthe, gagnés au sein de la grande cité païenne par les divisions, le laxisme moral et

⁵³ Aujourd'hui *Tarsus*, en Turquie.

⁵⁴ Au début, Paul est nettement dans le camp des adversaires des disciples de Jésus. Il assiste même à la lapidation d'Etienne et l'approuve. Il s'engage résolument dans la persécution : « Il ravageait l'Eglise : il pénétrait dans les maisons, en arrachait hommes et femmes et les jetait en prison » (Actes 8,3). Puis il change radicalement de position puis se met à parcourir le monde romain afin de proclamer partout le message du Christ.

l'incrédulité, leur rappelant le cœur même de la foi en Jésus-Christ⁵⁵.

Dès l'origine, les opposants au christianisme ont proposé diverses thèses pour tenter d'expliquer plus ou moins rationnellement les faits et principalement le tombeau vide le dimanche de Pâques : la substitution avant la crucifixion (Coran), la mort apparente, les hallucinations des disciples.

La version du vol du corps est la thèse la plus solide.

D'après Matthieu, cette explication est choisie par les chefs des prêtres juifs : « Vous direz ceci : ses disciples sont venus de nuit et l'ont dérobé pendant que nous dormions. »⁵⁶

⁵⁵ Selon Michael Green (*The empty cross of Jesus*) : « La résurrection est le tenant du christianisme. Sans la foi dans la résurrection, il n'y aurait pas de christianisme du tout. L'Église chrétienne n'aurait jamais commencé ; le mouvement de Jésus se serait estompé comme de la vapeur en même temps que son exécution ».

⁵⁶ Ces points sont développés en annexe II et plus encore dans le livre de l'auteur : « *Jésus est-il vraiment ressuscité ?* ».

II - La parole de Dieu chez les musulmans

« La foi de l'islam repose sur un texte sacré unique ; le christianisme, au contraire, s'appuie sur une pluralité de textes. Ce contraste entre des fois mono-textuelle et pluri-textuelle a eu de très profondes conséquences dans l'histoire du monde. »

Richard A. Fletcher⁵⁷

II-1 : Quelques notions concernant le Coran

Le Coran (en arabe *al Qur'ān*, « la Récitation ») est le livre sacré de l'islam pour les musulmans, qui le considèrent comme une reprise *verbatim*⁵⁸ de la parole de Dieu.

Selon la tradition musulmane, le Coran regroupe les paroles d'Allah (Dieu en arabe), « révélations » faites à Mahomet (*Muḥammad*, le loué) par l'archange Gabriel, de 610-612 jusqu'à sa mort en 632.

Le Coran est parfois appelé simplement *al-Kitāb* (le Livre) ou *adh-dhikr* (le Rappel). En ce sens, il est, pour les musulmans, l'expression incréée de cet attribut d'Allah adressée à toute l'humanité.

La tradition musulmane le présente comme le premier ouvrage rédigé en langue arabe, avec un caractère spécifique d'inimitabilité dans la beauté et dans les idées⁵⁹.

⁵⁷ *La croix et le croissant – le christianisme et l'islam de Mahomet à la Réforme*, éd. originale en 2003, traduit en poche en 2010.

⁵⁸ Employé comme adverbe, *verbatim* - mot qui vient du latin *verbum* - signifie « textuellement », « mot pour mot ».

⁵⁹ Le Coran « incréé », à savoir parole de Dieu, fait de l'arabe une langue sacrée, alors qu'en matière de christianisme il y a plusieurs langues qui expriment traditionnellement le sacré (latin, syriaque, copte, grec, arménien) et une prière dite en langue moderne voire

Les conditions de la mise par écrit puis la fixation canonique du texte, que la tradition fait remonter au troisième calife, Uthmân, font toujours l'objet de recherches et de débats parmi les exégètes et historiens du XXI^{ème} siècle. Un sérieux problème est l'existence dans le Coran d'un certain nombre de versets contadictaires⁶⁰.

Le Coran est divisé en chapitres appelés sourates, au nombre de 114. Ces sourates sont elles-mêmes composées de versets nommés *âyat*⁶¹. Les versets sont au nombre de 6236.

Ordre des textes

A l'origine, durant la vie de Mahomet, la transmission des textes se faisait oralement, fondée sur cette « récitation » qu'évoque précisément le terme *qur'ân*, même après l'établissement à Médine. Certains versets ou groupes de versets ont été transcrits sur des omoplates de chameau ou des morceaux de cuir, par des

en patois a autant de valeur que la même prière dite en latin par exemple. Ce n'est pas le cas en islam et d'ailleurs la traduction du Coran en langue vulgaire a été très longtemps interdite.

⁶⁰ « C'est vrai qu'aujourd'hui on a besoin de clés de compréhension parce que le Coran est un texte un peu anarchique du point de vue épistémologique qui n'est pas organisé ni par thématiques ni par chronologies. C'est un texte qui ne se suffit pas à lui-même. » Entretien à « 20 minutes » de Tareq Oubrou, imam et recteur de la mosquée de Bordeaux, auteur de *Le Coran pour les nuls en 50 notions clés* (Ed. First, 2019). il y affirme aussi que « Le Coran n'est pas une religion belliqueuse mais ce sont les circonstances historiques qui ont imposé la guerre parce qu'il y avait une intention d'éradication des musulmans à l'époque du prophète, vu le paysage polythéiste ».

⁶¹ Pluriel de l'arabe *âyah*, « preuve », « signe », et que l'on retrouve notamment dans le mot *ayatolla*, « signe de Dieu ».

croyants. Il s'agit de témoignages fragmentaires et rudimentaires de la notation.

A la suite de la mort de Mahomet, Abou Bakr, compagnon et premier successeur sous le titre de calife (lieutenant), fit procéder, pendant les deux années de son pouvoir (632-634), à des relevés et vérifications qui permirent la formation de collections plus vastes, sinon plus cohérentes. Toutefois, la fixation d'un texte tenu pour seul recevable a été définie sous le troisième calife, 'Uṭmān, entre 644 et 656⁶² de l'ère chrétienne. Selon la tradition, tous les exemplaires connus de recensions divergentes furent alors détruits.

Le Coran est un recueil désordonné⁶³ ; le plus souvent, les sourates sont des ensembles composites, où se trouvent mises bout à bout des « révélations » portant sur des thèmes connexes, mais qui n'ont pas été nécessairement énoncées dans un même moment⁶⁴. De nombreuses tentatives ont été faites pour reconstituer l'ordre chronologique des sourates, notamment par des orientalistes européens⁶⁵. Elles sont fort peu concordantes.

⁶² Soit 12 à 24 ans après la mort de Mahomet.

⁶³ Pour certains, le Coran serait agencé selon des règles, recensées récemment sous le nom de « rhétorique sémitique ».

⁶⁴ L'évolution des études coraniques en Occident depuis le milieu du XX^{ème} siècle s'est opérée sous l'effet des progrès considérables de l'exégèse biblique (critique des formes et de la rédaction) et des théories littéraires.

⁶⁵ L'histoire des études coraniques européennes commence traditionnellement avec la *Geschichte des Qorans* de Theodor Nöldeke (1860). Voir *Le problème de la chronologie du Coran* (Gabriel Said Reynolds, University of Notre Dame, 2011). Le classement par ordre de longueur décroissante des 114 sourates est une inversion presque complète de ce qu'on peut estimer,

Séparation chronologique

Traditionnellement, on sépare le Coran en deux parties :

- Les sourates de La Mecque, antérieures à l'hégire⁶⁶ ; généralement ce sont des sourates courtes, d'orientation religieuse, législative et rituelle.

- Les sourates de Médine, postérieures à l'hégire, plus longues et d'orientation nettement politique, sociétale, législative.

Il est significatif que l'an I de l'islam commence à l'hégire quand Mahomet devient un chef politique. Ainsi, l'islam est bien une doctrine politico-religieuse dont la mission, assignée par le Coran, est l'organisation politique et sociale des musulmans. La période mecquoise antérieure à l'hégire doit néanmoins être considérée comme le début de la prophétie.

Hadiths

Un *hadith* est une communication orale de Mahomet et par extension un recueil qui comprend l'ensemble des traditions relatives aux actes et aux paroles de Mahomet et de ses compagnons, considérés comme des principes de gouvernance personnelle et collective pour les musulmans, que l'on désigne généralement sous le nom de « Tradition du Prophète ».

En dehors de quelques hadiths « saints » considérés comme cautionnés par Dieu, les autres sont les paroles et actions attribuées à Mahomet et non une parole divine.

Les hadiths forment la *Sunna*, d'où le nom d'islam sunnite pour le courant orthodoxe. Les hadiths ont été rapportés par des témoins

après Nöldeke, avoir été la succession chronologique des énoncés prophétiques.

⁶⁶ L'hégire désigne le départ de Mahomet et de ses compagnons de La Mecque vers Médine, en 622.

et rassemblés dans divers recueils (authentiques ou non) par des musulmans fidèles, mais toujours au plus tôt deux siècles après la mort de Mahomet. Certains auteurs en ont recensé plus de 700000. Beaucoup de ces citations étant suspectes, leur crédit est proportionnel au prestige accordé à ceux qui les ont rapportées. Ces différents recueils alimentent l'opposition entre chiites et sunnites en particulier. Il existe à ce jour environ 100000 hadiths *sahîhs*, c'est-à-dire reconnus comme « authentiques ».

Versets abrogés et versets abrogeants

Selon Rémi Brague, « le Coran contient tout et le contraire de tout mais Dieu ne peut pas se contredire⁶⁷ ».

L'islam a dû expliquer les contradictions qui ont été relevées au sein du Coran par le principe des versets abrogés (*mansukh*) et des versets abrogeants (*nasikh*) : les versets les plus récents relatifs à un sujet donné abrogent les versets les plus anciens sur le même sujet.

C'est le verset 106 de la sourate 2 qui sert de base pour de nombreux exégètes afin de justifier l'abrogation de versets par d'autres :

« Nous n'abrègerons aucun verset de ce livre, ni n'en ferons effacer un seul de ta mémoire sans le remplacer par un autre, meilleur ou pareil. Ne sais-tu pas que Allah est tout puissant ? »

Pour faire comprendre le principe de l'abrogation par Dieu de ses propres versets, les savants de l'islam utilisent souvent l'analogie avec le médecin qui fait évoluer son traitement à mesure de l'état du malade, la révélation ne pouvant être donnée d'un coup tout entière aux hommes.

⁶⁷ *La Vie*, janvier 2016.

La difficulté est de connaître, pour chaque sujet étudié, le verset révélé en dernier, alors que les versets ne sont pas classés par ordre chronologique et que la chronologie exacte est très incertaine.

Globalement, concernant les prescriptions de vie, les premiers versets dictés à La Mecque ont souvent été abrogés par des versets dictés plus tard à Médine, jugés plus « durs ». L'exemple souvent cité de l'évolution des prescriptions du Coran en fonction de la règle de l'abrogation est celui de l'interdiction de l'alcool.

Un autre exemple fréquemment mentionné est le « verset de l'épée » (Sr9,5) :

« Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour dernier ; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son Prophète ont déclaré illicite ; ceux qui, parmi ceux qui ont reçu le Livre (juifs et chrétiens), ne pratiquent pas la vraie religion (l'islam). Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés. »⁶⁸

Ce verset abolit de nombreux versets « dialoguants » antérieurs qui prônaient la tolérance religieuse, dont le fameux « Pas de contrainte en religion » (Sr2,256).

II-2 : Les « cinq piliers » de l'islam

Les « cinq piliers de l'islam » sont les cinq pratiques essentielles de la religion musulmane :

⁶⁸ Certains partisans d'un islam libéral tempèrent ce fondement théologique classique. Ainsi, selon Abdelwahab Meddeb, « il faudrait s'affranchir du culte voué à la lettre réduite à un sens univoque : ce vecteur conduit à la violence. Il faudrait aussi circonscrire tel sens dans le contexte de son émission » (*Pari de civilisation*, Ed. du Seuil, 2009).

1. Témoigner que nul autre que Dieu ne peut être adoré et que Mahomet est le Prophète de Dieu,
2. Effectuer la prière obligatoire (consciencieusement et parfaitement),
3. Jeûner pendant le mois de Ramadan,
4. Payer l'aumône obligatoire,
5. Effectuer le pèlerinage à la Mecque.

II-3 : La prière à Dieu

La prière (*Salât*), en tant que deuxième pilier de l'islam, est essentielle. Elle occupe une place centrale chez les musulmans. La prière la plus importante est la *Fatiha*⁶⁹, la sourate d'ouverture du Coran qui est un élément primordial de la dévotion musulmane.

Après s'être orienté vers la Mecque, l'orant dit « *Allahu akbar* » (« Allah est plus grand [que tous les autres] »), et commence debout la récitation de la *Fatiha* en langue arabe, en louant Allah.

La *Fatiha*

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Louange à Allah, Seigneur de l'univers.

Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux,

Maître du Jour de la rétribution.

C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours.

Guide-nous dans le droit chemin,

Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés.

⁶⁹ Un *hadîth* affirme que « la prière de quiconque ne récite pas la *Fatiha* est invalide ».

Les conditions de validité de la prière

Etre musulman, avoir atteint la puberté, ressentir dans son cœur la crainte de Dieu, respecter les horaires de la prière,

Avoir effectué si nécessaire la « petite » ablution (ou la « grande » ablution si l'on est en état de grande impureté)⁷⁰.

Le corps, les vêtements, le lieu de la prière doivent être exempts d'impuretés,

Il faut orienter son corps dans la direction de La Mecque.

Quand ?

Les cinq prières doivent être accomplies à des moments bien précis. Les effectuer à l'heure est une obligation⁷¹.

1. prière de la mi-journée (*al-dhouhr*) : son temps commence lorsque le soleil s'écarte du milieu du ciel (a passé le zénith) et sa durée est très codifiée⁷².

2. prière de l'après-midi (*al-'asr*) : son temps commence à la fin du temps de *al-dhouhr* et dure jusqu'au coucher du soleil.

3. prière du coucher du soleil (*al-maghrib*) : son temps commence après le coucher du soleil et dure jusqu'à la disparition de la lueur rougeâtre.

4. prière de la nuit (*al-icha*) : son temps commence à la fin du temps de *al-maghrib* et dure jusqu'à l'apparition de l'aube véritable.

5. prière de l'aube (*al-fajr*) : son temps commence à la fin du temps de *al-icha* et dure jusqu'au lever du soleil.

⁷⁰ Les ruptures de pureté et les ablutions sont précisées plus loin.

⁷¹ Avancer l'heure de la prière est interdit, la retarder pour une raison valable est autorisé.

⁷² Elle doit durer jusqu'à ce que toute chose ait une ombre égale à sa propre longueur en plus de l'ombre qu'elle avait quand le soleil était à son zénith !

La rupture de pureté et les ablutions

Il faut être pur. La pureté peut être rompue à deux niveaux :

- Au premier niveau, c'est tout ce qui sort par les orifices inférieurs, le sommeil profond, la perte de conscience, le toucher peau contre peau d'une personne du sexe opposé. Le croyant doit alors effectuer la « petite ablution ».

- Au second niveau, c'est : l'émission de liquide sexuel, le rapport sexuel, la fin des règles, la fin des lochies, l'accouchement. Le croyant doit alors effectuer la « grande ablution⁷³ ».

II-4 : Les interdits alimentaires

Le Coran fournit un ensemble de règles prescrivant ce que les musulmans peuvent manger. Elles spécifient ce qui est *halal*, c'est-à-dire légal, et *haram*, c'est-à-dire illégal. Il existe aussi d'autres règles venant s'ajouter à celles-ci qui ont été émises dans des *fatwas* par des *mujtahids*⁷⁴ ; mais elles ne sont suivies que par leurs propres disciples et non par l'ensemble des musulmans.

La loi islamique interdit aux musulmans de consommer de l'alcool, de boire ou de manger du sang et ses produits dérivés, et de manger la viande d'animaux carnivores ou omnivores « impurs »

⁷³ Toute une procédure complexe de prescriptions est prévue pour les ablutions. A titre d'exemple, au début de la « grande ablution », le croyant doit se laver les mains trois fois ; ... à la fin, il se lave les pieds (mais l'homme ne doit pas toucher sa verge durant tout le lavage, car dans ce cas, il est obligé de recommencer toute l'ablution !).

⁷⁴ La *fatwa* est un avis juridique donné par un *mufti* (spécialiste de la loi islamique) sur une question particulière. Le *mujtahid* est celui qui prononce une interprétation personnelle sur un point de droit dans l'islam.

comme le porc, le singe, le chien ou le chat. Pour que la viande d'un animal terrestre soit *halal*, il faut que l'animal soit abattu de manière adéquate par un musulman tout en mentionnant le nom d'Allah. L'animal ne doit pas être tué en l'ébouillantant ou par électrocution, et la carcasse doit être saignée avant d'être consommée. En général, les poissons à écaille sont halal⁷⁵. L'abattage rituel islamique est appelé *dhabiha*. La viande casher est considérée comme halal⁷⁶.

II-5 : L'islam et la femme⁷⁷

L'enseignement coranique concernant les femmes est dispersé dans plusieurs sourates. Il s'en dégage quelques grands principes et quelques règles de conduite :

- Premier principe : « Les hommes sont supérieurs aux femmes » (Sr2,228).

- Second principe : la femme est faite pour l'homme. La vocation des femmes est le mariage, la procréation et la satisfaction des désirs des hommes. « Le mariage est la moitié de la religion ». « Mariez les célibataires d'entre vous » (Sr5,24). « Vos femmes sont un vêtement pour vous, et vous êtes le leur. Voyez vos femmes dans le désir de recueillir les fruits qui vous sont réservés » (Sr2,183).

⁷⁵ Les règles d'interdiction concernant les animaux peuvent être enfreintes quand un musulman risque de mourir de faim et qu'aucune nourriture halal n'est disponible.

⁷⁶ La viande casher doit provenir d'animaux « purs » (mais toutes les parties de ces animaux ne sont pas autorisées à la consommation), abattus suivant les rites, elle ne devra présenter aucun défaut de constitution, de maladie ou blessure, et enfin le sang devra en avoir été éliminé.

⁷⁷ Extraits du texte d'Albert Samuel (*Les femmes et les religions*, Ed. de l'Atelier, 1995).

De ces deux principes découlent quelques prescriptions essentielles.

C'est, en premier lieu, l'importance de la virginité, trésor réservé au futur époux à qui sont destinées « des femmes exemptes de la souillure » (Sr3,1). Dans cette intention, Allah a créé « les vierges du paradis pour une création à part. Nous avons conservé leur virginité ». (Sr56,35-36). La virginité féminine est d'un tel prix que, selon la tradition, une fille vierge va directement au paradis quand elle meurt ; et que les « vierges au regard modeste », « des houris aux grands yeux noirs, semblables aux vraies perles » seront la récompense de (la) foi des musulmans (Sr6,22-23)⁷⁸.

Cette virginité, à préserver avec vigilance, la fille doit la défendre par un vêtement décent et une attitude réservée. « Commande aux croyantes de baisser leurs yeux et d'observer leur contenance, sans laisser voir de leurs ornements que ce qui est à l'extérieur, de couvrir leurs seins d'un voile ». « Si vous voulez demander quelque chose aux femmes du prophète, demandez-le à travers un voile. » (Sr24,31).

Ce comportement doit demeurer celui de la femme mariée. « Les femmes vertueuses et obéissantes sont soumises ; elles conservent soigneusement pendant l'absence du mari ce que Dieu leur a ordonné de conserver intact. Vous réprimanderez celles dont vous avez à craindre la désobéissance; vous les relèguerez dans les lits à part, vous les battrez, mais aussitôt qu'elles vous obéissent, ne leur cherchez point querelle. » (Sr4,38).

Et encore : « O Prophète ! prescrits à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants d'abaisser un voile sur leurs charmes. Il sera

⁷⁸ L'auteur n'a pas voulu insister sur le paradis musulman, lieu matériel de plaisirs physiques et sexuels qui seraient la récompense des bienheureux. Les mythologies antiques offrent les mêmes images de banquets idéaux où circulent les éphèbes et les jeunes vierges, dans un même climat de satisfaction et de comblement de tous les désirs.

la marque de leur vertu et un frein contre les propos des hommes. » (Sr24,31).

Cependant, le Coran adoucit parfois les règles en vigueur. Il restreint la polygamie. « Si vous craignez d'être injuste, n'épousez que peu de femmes, conseille-t-il, deux ou trois, ou quatre parmi celles qui vous auront plu. Si vous craignez encore d'être injustes, n'en épousez qu'une seule, ou une esclave. Cette conduite vous aidera plus facilement à être juste. » (Sr4,128). Et même, avec clairvoyance et peut-être une pointe de malice, il ajoute : « Vous ne pouvez jamais traiter également toutes vos femmes, quand même vous le désirez ardemment. » (Sr4,128).

De même, il codifie la répudiation, la dot... Plus généralement, le Coran recommande la bienveillance envers les femmes. « Il vous a créé des épouses formées de vous-mêmes, pour que vous habitiez avec elles. Il a établi entre vous l'amour et la compassion. Il y a de ceci des signes pour ceux qui réfléchissent. » (Sr30,20). Si le mari a le droit de battre l'épouse fautive, il doit toujours le faire avec mesure, et, mieux, s'en abstenir. « Qu'aucun d'entre vous ne fustige sa femme comme une esclave, alors qu'à la fin du jour, il copulera peut-être avec elle. »

On pourrait ajouter que, selon le droit musulman, la femme musulmane ne peut épouser un non-musulman (mais cette interdiction ne concerne pas l'homme musulman !)⁷⁹ (Sr2,221).

II-6 : La tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire⁸⁰ et le voile (*hijab*) tout particulièrement jouent un rôle important dans l'islam de nos jours. Toutefois, les

⁷⁹ Il peut épouser une « femme du Livre » (chrétienne ou juive) !

prescriptions vestimentaires occupent une place marginale dans le Coran⁸¹.

On peut citer trois versets :

Le verset 30 de la sourate 24 concerne les hommes :

⁸⁰ Selon les Evangiles, Jésus n'aborde pas ce problème vestimentaire au contraire de Paul qui écrit : « Une femme qui respecte et qui craint Dieu s'habille - au quotidien - d'une manière décente, avec pudeur et discrétion » (1 Timothée 2,9). L'Eglise enseigne que l'on doit porter une tenue vestimentaire correcte pour assister aux offices. On peut rappeler certaines prescriptions vestimentaires anciennes pendant la messe, le port du chapeau pour les femmes par exemple.

⁸¹ Le voile (*hijab*) est mis au premier plan par les traditionalistes actuels qui affirment l'obligation du voilement en s'appuyant notamment sur des *hadith*. Mais, selon les libéraux, le voile n'est pas un principe fondamental de l'islam, et encore moins une prescription. Suivant certaines tendances traditionalistes, le *hijab* doit correspondre en tout ou en partie à certains critères : 1. Une large partie du corps doit être couverte : Ce qui doit être obligatoirement couvert chez l'homme est ce qui se situe entre le nombril et les genoux. Pour la femme, cette obligation s'étend à tout le corps, à l'exception du visage et des mains. Si elle le souhaite, elle peut également couvrir ces parties de son corps. 2. Les vêtements doivent être amples et ne doivent pas révéler les formes. 3. Les vêtements doivent ne pas être transparents et empêcher la vue de la peau. 4. Les vêtements ne doivent pas être séduisants, de façon à ne pas attirer le sexe opposé. 5. Les vêtements ne doivent pas ressembler à ceux portés par le sexe opposé. 6. Les vêtements ne doivent pas ressembler à ceux des mécréants, que ces derniers les portent à cause de leurs coutumes ou de leur religion.

« Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font. »

Le verset suivant de la même sourate concerne les femmes :
« Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît, et qu'elles rabattent leur voile sur leur poitrine. Et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leur mari, ou à leur père, ou au père de leur mari, ou à leur fils, ou aux fils de leur mari, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes... ».

Un troisième verset (Sr33,59) appelle plutôt à la bienséance :
« O Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de ramener sur elles leurs grands voiles; elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

II-7 : L'islam et le vin

Dans les textes les plus anciens, le Coran se limitait à dire aux musulmans de se méfier de l'ivresse.

Selon le verset 19 de la sourate 2 : « On vous interroge sur le vin et les jeux de hasard. Dis : il y a des méfaits et des bienfaits et leurs méfaits surplombent leurs bienfaits ».

Puis selon un verset plus tardif, il ne faut pas arriver ivre à la prière : « Ô les croyants ! N'approchez pas de la *Salât* alors que vous êtes ivres... » (Sr4,43).

Enfin l'interdiction s'est durcie ultérieurement, le verset (Sr5,90) qui abroge les précédents, interdit absolument la consommation de vin : « Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres

dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez. »⁸²

II-8 : L'islam et la violence

Le Coran justifie la violence envers ceux qui refusent d'obéir à la loi musulmane : « Combattez dans le chemin d'Allah ceux qui luttent contre vous. [...] Tuez-les partout où vous les rencontrerez, chassez-les des lieux d'où ils vous ont chassés. » (Sr2,190-193)⁸³.

II-9 : Le jihâd

Des ouvrages entiers lui sont consacrés⁸⁴. Nous ne ferons ici d'effleurer ce concept.

Le mot arabe, *jihâd* signifie « effort », « lutte » ou « résistance », voire « guerre menée au nom d'un idéal religieux ». Le mot est employé à plusieurs reprises dans le Coran, souvent dans une

⁸² On peut s'interroger pourquoi l'islam, assez tardivement d'ailleurs, s'en est-il pris tout particulièrement au vin ? Est-ce pour se distinguer radicalement d'avec les chrétiens que les musulmans ne doivent pas boire du vin ?

⁸³ Il y a deux Mahomet réunis dans une seule et même figure : le Mahomet, chef religieux et pacifique, à La Mecque, puis le Mahomet, chef politique et guerrier, à Médine. L'Envoyé mène des batailles contre les tribus arabes polythéistes et les juifs, et se lance dans un ambitieux programme de razzias, afin d'assurer des moyens de subsistance aux membres de sa communauté. La tolérance envers les gens du Livre se transforme ultérieurement en appel à les humilier et à leur faire payer un tribut.

⁸⁴ Signalons notamment le livre de Wahib Atallah : *La guerre sainte dans les religions du Livre* (Infolio, 2014), ainsi que celui de Johan Bourlard : *Le jihâd - les textes fondateurs de l'islam face à la modernité* (Ed. de Paris, 2015).

expression idiomatique qui se traduit par « lutter avec vos biens et vos âmes ». Ainsi, le *jihâd* est parfois défini par « faites un effort dans le chemin de Dieu »⁸⁵.

Le concept de *jihâd* a varié au cours du temps et, parfois, ses interprétations successives ont été en concurrence. Il a servi d'argument à différents groupes musulmans à travers l'histoire pour promouvoir des actions contre les infidèles ou d'autres groupes musulmans considérés comme opposants et révoltés. Actuellement, le *jihâd* garde un sens très guerrier dans des mouvements radicaux qui prônent un retour aux sources de la religion, et qui réclament une application stricte et intégrale de la loi islamique (*charia*)⁸⁶.

II-10 : Les lieux sacrés

Chez les musulmans, l'interface entre le divin et l'humain repose sur le rapport direct entre Dieu et son prophète. Le seul intercesseur est Mahomet chez les musulmans orthodoxes (*sunnites*, majoritaires) où l'*imam* n'est que le savant directeur de la prière. Les *chiïtes* (minoritaires sauf en Iran, Irak, Liban et au

⁸⁵ Le philosophe, théologien et juriste musulman andalou du XII^{ème} siècle, Ibn Rushd (connu en Occident sous le nom d'Averroès) classe le *jihâd* dans quatre catégories : par le cœur, par la langue, par la main et par l'épée. Le combat armé n'est qu'une forme de *jihâd*. Le *jihâd* par le cœur invite les musulmans à « combattre afin de s'améliorer ou d'améliorer la société ».

⁸⁶ Le salafisme, d'origine sunnite, est l'un de ces mouvements fondamentalistes. Selon le salafisme, la voie de l'islam authentique passe par un retour aux textes fondateurs, un voyage à la source pour s'y régénérer. Les salafistes refusent l'influence occidentale, en particulier la démocratie et la laïcité, qu'ils accusent de corrompre la foi musulmane.

Bahrein) seraient plus proches des chrétiens car pour eux *l'imam* est non seulement un chef comme pour les sunnites, mais aussi un héritier des fonctions du prophète de l'islam.

Dans ce rapport entre le divin et l'humain, les lieux saints sont lieux de mémoire du parcours terrestre de Mahomet : dans l'ordre hiérarchique, le sanctuaire de La Mecque construit autour de la *Kaaba*, la mosquée de Médine (où se trouve son tombeau) et la mosquée d'Omar de Jérusalem (bâtie au-dessus du rocher d'où il est dit qu'il entreprit son « voyage nocturne », mais qui fut aussi l'autel du sacrifice d'Abraham).

II-11 : Des versets « dérangeants »

Le Coran contient des versets en faveur de la paix⁸⁷ et de l'harmonie, mais il n'en demeure pas moins que, de nos jours, d'autres versets prêtent à polémique, même si l'on admet que certaines prescriptions aient constitué un progrès notable à l'époque de Mahomet dans le pays reculé de la péninsule arabique⁸⁸.

⁸⁷ « Celui qui tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'un délit sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. » (Sr5,32). [On peut noter le côté restrictif puisqu'il ne s'agit que des « non coupable(s) d'un meurtre ou d'un délit sur la terre »].

⁸⁸ « Il y aurait de la mauvaise foi à dire qu'il n'y a que des sourates violentes, même si elles sont majoritaires ; il y aurait également de la mauvaise foi à dire qu'il n'y a que des sourates pacifiques, même si elles sont minoritaires. » Michel Onfray (*Le monde des religions*, février 2016).

A titre d'exemple, les quelques versets suivants, qui figurent intégralement en annexe V, n'ont jamais été rejetés et le musulman qui lit ces prescriptions peut être enclin à les suivre à la lettre⁸⁹.

Sr2,282 : il précise qu'une femme ne vaut que la moitié d'un homme en termes de témoignage en justice et d'héritage.

Sr4,3 : il permet à l'homme d'épouser jusqu'à quatre femmes⁹⁰.

Sr4,11 : il indique qu'une femme hérite de la moitié de ce qu'un homme hérite.

Sr4,34 : il conseille aux hommes de battre leurs femmes si elles ne leur obéissent pas.

Sr5,33 : il requiert que l'on coupe les mains et les pieds (ou pire) à ceux qui font la guerre contre Allah et son Messager.

Sr5,38 : il ordonne de couper les mains des voleurs.

Sr9,2 : il ordonne aux musulmans de combattre les non-musulmans simplement parce qu'ils ne croient pas au même Dieu.

Sr33,50 : il permet aux hommes d'avoir des relations sexuelles avec des prisonnières de guerre.

⁸⁹ Pourquoi ne pas s'autoriser une interprétation nouvelle des textes selon les conditions qu'offre le paysage mental de notre temps ? Commentaires d'Anne-Marie Delcambre (*l'islam des interdits*, Ed. Desclée de Brouwer, 2003).

⁹⁰ La polygamie peut attirer les hommes. C'est une des raisons qui pousse le héros principal de *Soumission*, le livre d'Houellebecq (Ed. Flammarion, 2015), à se convertir ! Par ailleurs, on peut signaler que dans le christianisme la polygamie a été abolie par Jésus.